

canarie



Rapport annuel de CANARIE

2024-2025 (EF25)

Présenté le 31 juillet 2025

canarie.ca

Table des matières

1. Résumé.....	3
1.1 Rôle de CANARIE	3
1.2 Historique	4
2. Activités admissibles en 2024-2025 et mesure dans laquelle CANARIE a atteint les résultats escomptés	6
2.1 Exploitation du réseau	6
2.1.1 Programme Réseau	6
2.1.2 Programme Extension des infrastructures (PEI)	8
2.1.3 Gestion des identités et des accès	8
2.1.4 Programme RNRE	9
2.2 Cybersécurité	10
2.3 Innovation par le secteur privé	11
2.4 Activités poursuivies avec l'Alliance de recherche numérique du Canada.....	13
2.5 Activités favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion.....	13
3. Activités admissibles en 2025-2026 et dans un proche avenir.....	15
4. Projets admissibles et leur financement.....	17
4.1 Programme Réseau national de la recherche et de l'éducation (RNRE).....	17
4.2 Programme Initiatives en cybersécurité (PIC).....	19
4.3 Programme Accélérateur technologique pour l'innovation et la recherche (ATIR)	20
5. Récapitulation des dépenses admissibles.....	21
6. Rentrées et financement	22
7. Critères de sélection des projets admissibles	22
8. Rémunération	22
9. Politiques, normes et procédures en matière d'investissement	24
10. Résultats des audits et de évaluations effectués durant l'année	25
Annexe 1 : États financiers de CANARIE Inc. au 31 mars 2025	27

1. Résumé

CANARIE est heureux de remettre son rapport annuel pour l'exercice de 2024-2025 (EF25), dernière année de son mandat de 2020 à 2025. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'organisme a mené à bien toutes les activités admissibles énoncées dans son Plan d'activités de 2024-2025. Ces activités concordaient avec son objectif primordial, en l'occurrence faire progresser l'infrastructure du savoir et de l'innovation du Canada, et avec sa mission, qui consiste à concevoir et à instaurer l'infrastructure numérique ainsi qu'à en faciliter l'adoption par le milieu de la recherche, de l'éducation et de l'innovation. Dans l'ensemble, CANARIE s'efforce d'atteindre ces objectifs grâce à ses programmes, comme suit :

- l'organisme supervise l'évolution continue du Réseau national de la recherche et de l'éducation (RNRE) du Canada;
- il adopte une approche misant sur la collaboration pour rehausser la cybersécurité de l'écosystème de la recherche et de l'éducation;
- il soutient le développement de logiciels scientifiques, la gestion des données de recherche et la création d'outils favorisant la collaboration (cette activité a désormais été cédée à l'Alliance de recherche numérique du Canada);
- il permet aux entrepreneurs du secteur privé d'accéder à des technologies de pointe afin qu'ils mettent leurs produits et leurs services plus vite en marché.

Toutes ces activités concourent à mettre en place une infrastructure de recherche numérique, des outils et des services mieux intégrés et plus facilement accessibles. Parallèlement, CANARIE milite pour l'évolution de l'infrastructure de recherche numérique (IRN) canadienne et s'allie à l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance) pour épauler le gouvernement du Canada dans le contexte de sa Stratégie sur l'IRN.

Au nom de son conseil d'administration, CANARIE aimerait remercier le ministre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada ainsi que la direction de ce ministère pour leur soutien et leur confiance indéfectibles. CANARIE souhaite ardemment procurer aux milieux canadiens de la recherche, de l'éducation et de l'innovation des secteurs public et privé une infrastructure de recherche numérique de calibre international avec laquelle notre pays innovera davantage et emportera la course mondiale vers l'économie numérique.

1.1 Rôle de CANARIE

CANARIE et ses treize partenaires provinciaux et territoriaux forment le Réseau national de la recherche et de l'éducation (RNRE) du Canada, un réseau ultrarapide qui connecte les scientifiques et les enseignants canadiens entre eux, et leur donne accès à leurs homologues, aux données et aux technologies du monde entier.

Afin de rendre le milieu canadien de la recherche et de l'enseignement plus sûr, CANARIE finance, met en œuvre et soutient des initiatives en cybersécurité de concert avec ses partenaires du RNRE, le

gouvernement, les établissements d'enseignement supérieur et le secteur privé. CANARIE dispense aussi des services de gestion des identités et des accès, dont ceux d'eduroam, au milieu de l'enseignement postsecondaire.

Fondé en 1993, CANARIE est une société sans but lucratif principalement financée par le gouvernement du Canada.

1.2 Historique

Le rôle que CANARIE joue au sein de l'écosystème canadien de l'innovation a été énoncé dans ses statuts constitutifs, en 1993, et repris dans ses statuts de maintien en 2013. Il consiste à rendre le Canada plus compétitif dans tous les secteurs de son économie, à concourir à la création de richesse et d'emplois ainsi qu'à améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.

Au fil de son histoire, CANARIE a évolué pour soutenir la compétitivité du Canada en élaborant puis déployant des technologies numériques pour les milieux canadiens de la recherche, de l'éducation et de l'innovation. Au cours de ses trente années d'existence, l'organisme a contribué à façonner le paysage numérique national en pilotant, entre autres, les initiatives que voici.

- Avec le concours des réseaux provinciaux qui sont ses partenaires, l'organisme a jeté les bases du premier Internet commercial au Canada.
- Il a donné naissance à l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (la CIRA).
- Il a aidé des centaines d'entreprises, d'établissements d'enseignement et d'organismes de santé à effectuer la transition vers des modèles et des processus numériques.
- En tandem avec des réseaux étrangers similaires au sien, il a harmonisé les infrastructures internationales de la recherche et de l'éducation pour faciliter la collaboration scientifique dans le monde, une initiative qui a désormais pris une tournure officielle avec la création du Global Network Advancement Group (GNA-G).
- Il a mis en place l'autorité qui atteste les réseaux au Canada et sécurise l'accès aux données venant du grand collisionneur de hadrons et d'autres technologies numériques de pointe.
- Il a aidé les petites et moyennes entreprises (PME) du pays à adopter l'infonuagique et d'autres technologies transformatrices.
- Enfin, il a contribué au développement de puissants logiciels de recherche, d'outils facilitant la gestion des données scientifiques et de politiques de gestion des données afin que les chercheurs réalisent des découvertes plus rapidement et plus efficacement.

L'évolution constante de CANARIE et de ses activités s'est matérialisée dans les formidables progrès qui ont amené le secteur à épouser une approche extrêmement bien orchestrée pour améliorer la cybersécurité des institutions de recherche et d'enseignement postsecondaire, approche dont le résultat le plus récent a été l'intégration du CanSSOC (acronyme de *Canadian Shared Security Operations Centre* ou centre partagé des opérations en sécurité du Canada), un service de cybersécurité collectif à vocation communautaire en mai 2022. Depuis, CANARIE a lancé un projet pilote de centre fédéré des opérations en sécurité (SOC) pour le secteur qui a permis la coordination des spécialistes en

cybersécurité des institutions locales avec les experts régionaux et nationaux en vue de repérer et de combattre les cybermenaces qui ne cessent de gagner en complexité.

Le rôle crucial que CANARIE joue dans la protection de ce secteur essentiel se concrétise dans la forte participation aux programmes de cybersécurité de l'organisme, dans la mobilisation constante de celui-ci avec ses partenaires nationaux et internationaux ainsi que dans son inclusion à la dernière version de [Stratégie nationale de cybersécurité du Canada](#) du gouvernement canadien.

Les activités de CANARIE continuent de faire progresser l'infrastructure numérique de la recherche, de l'éducation et de l'innovation canadienne afin que la population reste à la hauteur de la concurrence au sein de l'économie mondiale du savoir. Les pages qui suivent donnent plus de précisions sur les activités en cours.

2. Activités admissibles en 2024-2025 et mesure dans laquelle CANARIE a atteint les résultats escomptés

Au cours de son mandat de 2020 à 2025, CANARIE a appuyé les activités mentionnées par le gouvernement du Canada dans sa stratégie sur l'IRN. Les activités poursuivies par CANARIE durant la dernière année de ce mandat s'accordaient avec l'objectif stratégique voulant que les chercheurs canadiens disposent des outils numériques nécessaires pour maintenir l'excellence scientifique¹.

Les trois activités admissibles du Plan d'activités de 2024-2025 sont exposées ci-dessous avec une indication de la mesure dans laquelle chacune a été menée à bien.

2.1 Exploitation du réseau

Pour répondre aux besoins changeants des utilisateurs dans les milieux de la recherche, de l'enseignement de l'innovation, CANARIE facilitera une collaboration pancanadienne grâce à un réseau à haute performance assorti de services de calibre mondial.

2.1.1 Programme Réseau

Pour que son réseau évolue et grandisse avec la souplesse et la rentabilité voulues à longue échéance, CANARIE entend déployer des fibres optiques sur l'ensemble du territoire canadien là où il est avantageux de le faire. Le long des corridors les plus achalandés, à vive croissance, l'organisme a acheté le droit d'utiliser des fibres optiques à long terme, ce qui lui procure la marge de manœuvre requise pour augmenter les capacités de son réseau et déployer des technologies transformatrices à un faible coût supplémentaire. Pour agrandir encore plus son réseau et en accroître la résilience, CANARIE loue des services à des fournisseurs aux endroits où le volume du trafic ne justifie pas l'installation de fibres dédiées ou quand l'achat de ces dernières s'avère prohibitif.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF25	Activités durant l'EF25
Déploiement de capacités supplémentaires pour soutenir l'expansion du trafic Poursuite des travaux visant à hausser le débit à 400 Gbps Poursuite de la modernisation des réseaux de fibres des provinces centrales et de l'Est Déploiement de capacités supplémentaires pour une meilleure connectivité dans le Nord	CANARIE continue d'augmenter les capacités du réseau national. Parmi les principaux projets entrepris durant l'EF25 figurait le déploiement de routeurs de 400 gigabits par seconde (Gbps) à la grandeur du réseau. CANARIE a acquis des droits irrévocables d'usage (DIU) pour les trajets optiques dans l'est du Canada et pour la modernisation du réseau de fibres optiques des provinces centrales.

¹ <https://ised-isde.canada.ca/site/infrastructure-recherche-numerique/fr>

<p>Meilleur système de surveillance, de quantification et de déclaration de la sécurité du réseau</p> <p>Déploiement des applications du réseau virtuel</p> <p>Déploiement d'outils d'aide accessibles par le portail des utilisateurs</p> <p>Améliorations constantes à la carte du Réseau mondial de la recherche et de l'éducation (RMRE)</p> <p>Meilleur accès aux plateformes d'infonuagique commerciales</p>	<p>CANARIE a augmenté la capacité de son réseau dans le nord du pays en portant le débit de l'Université du Yukon à 1 Gbps (hausse de 300 %).</p> <p>CANARIE a également réalisé deux grands projets internationaux : a) il a augmenté la capacité du lien transatlantique avec les RNRE de l'étranger établi dans le cadre de la collaboration ANA (Advanced North Atlantic) en augmentant son débit à 400 Gbps et b) il a collaboré avec six autres réseaux évolués de la recherche et de l'éducation et consortiums de plaques tournantes des États-Unis pour mettre en place un nouveau réseau à haute performance expérimental (NA-REX) qui améliorera les services réseau et facilitera l'essai des applications ainsi que les expériences utilisant massivement des données.</p> <p>Enfin, CANARIE a participé à deux projets majeurs sur des logiciels ou des outils. Le projet Haystack (en collaboration avec le CENGN) améliorera la production de rapports sur la sécurité du réseau et le projet Workflow Orchestrator (lancé par SURF, aux Pays-Bas, et par ESnet, aux É.-U.) automatisera le provisionnement des services réseau afin de remplacer les processus manuels. Le registre de routage, qui rassemble l'information sur les politiques de routage à l'intention de l'organisme et de ses partenaires, a aussi été actualisé avec les technologies logicielles les plus récentes.</p> <p>En ce qui concerne la connectivité des nuages et la carte du RMRE, l'exercice 2025 en a surtout été un de maintenance, sans nouvelles activités dignes de mention.</p>
--	---

2.1.2 Programme Extension des infrastructures (PEI)

CANARIE apporte son aide aux institutions de recherche gouvernementales qui utilisent son réseau pour faciliter la collaboration scientifique avec des partenaires canadiens et internationaux. Ces connexions seront définitivement cédées à Services partagés Canada (SPC) d'ici la fin de l'EF28.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF25	Activités durant l'EF25
Maintien de la connexion des installations de recherche gouvernementales qui satisfont aux exigences de rendement de la communauté scientifique du gouvernement	Au cours de l'EF25, CANARIE a continué de faciliter les connexions existantes du PEI de concert avec Services partagés Canada et a entrepris de dresser un plan afin de confier ces connexions à SPC d'ici la fin de l'EF27 (un an avant la date estimée au départ).

2.1.3 Gestion des identités et des accès

À titre d'exploitant national de la Fédération canadienne d'accès (FCA), CANARIE collabore avec les groupes qu'il dessert pour identifier les services de gestion des identités et des accès nécessaires et avec des partenaires canadiens ou étrangers pour dispenser ces services. Le service de gestion fédérée des identités (GFI) de la FCA permet aux étudiants, au corps professoral et au personnel des établissements canadiens d'enseignement postsecondaire participants d'accéder à du contenu en ligne protégé grâce aux identifiants numériques fournis par leur institution. Les institutions qui adhèrent à la FCA bénéficient aussi du service *eduroam*, qui procure à leurs étudiants, enseignants et employés un accès homogène et sécurisé à un réseau sans fil réunissant des sites dans plus de 106 territoires dans le monde.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF25	Activités durant l'EF25
Hausse du nombre d'adhésions à la FCA Hausse du nombre annuel de connexions à eduroam Hausse du nombre de projets visant à accroître les capacités de la Fédération Hausse du nombre d'interfaces, d'applications et d'outils soutenant les services de la FCA	CANARIE a continué d'exploiter les services de la FCA et de les faire évoluer, enregistrant 495 millions de connexions authentifiées à eduroam au pays durant l'exercice et portant le nombre total de participants à la FCA à 247. Puisque la croissance du programme FCA est restreinte, les organisations plus matures y étant déjà inscrites, CANARIE a lancé deux projets pilotes pour alléger le fardeau technique des autres institutions qui souhaitent déployer ces services. Ainsi il a élaboré des méthodes pour héberger l'infrastructure eduroam dans le nuage ou procurer un service géré de GFI.

2.1.4 Programme RNRE

Le Réseau national de la recherche et de l'éducation (RNRE) du Canada a pour modèle la prestation conjointe des services par CANARIE et ses partenaires provinciaux ou territoriaux. CANARIE assure la connectivité entre les provinces et avec l'étranger, alors que ses partenaires régionaux connectent les institutions et les organisations de leur territoire au RNRE. Les données qui quittent la province ou le territoire d'un partenaire empruntent le réseau CANARIE pour parvenir aux partenaires du RNRE des autres provinces ou territoires, ou aux RNRE d'autres pays, grâce aux liaisons qui raccordent le Canada au reste de la planète.

Le RNRE évolue d'une manière technologiquement et stratégiquement cohérente, guidé par la vision voulant que les utilisateurs canadiens vivent tous une expérience comparable, semblable à celle que vivent les utilisateurs des RNRE des autres pays. Le programme RNRE de CANARIE aide les partenaires du RNRE à accroître la capacité et la fiabilité de leur équipement et de leur infrastructure, facilite la gestion du réseau (avec des outils et de la formation) et élargit la portée du réseau des partenaires du RNRE en y rattachant de nouvelles institutions.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF25	Activités durant l'EF25
<p>Achèvement des projets retenus lors des 2^e, 3^e et 4^e appels du RNRE</p> <p>Renforcement de la sécurité du RNRE par la poursuite du projet SIEM et la constitution d'une équipe fédérée d'analystes en cybersécurité</p> <p>Exécution des projets mentionnés dans le plan opérationnel triennal de l'EF25 à l'EF28 (actualisé chaque année)</p> <p>Élaboration et lancement de projet qui rendront les infrastructures du RNRE plus sûres</p> <p>Aménagement du RNRE au Nunavut et connexion d'autres communautés en plus des cinq premières</p>	<p>CANARIE et ses partenaires du RNRE ont mené à bien tous les projets financés dans le cadre des appels à projets sur concours ayant pour objectifs d'accroître les capacités et la fiabilité du RNRE.</p> <p>CANARIE a poursuivi le projet SIEM après la ratification de l'Accord de contribution de CANARIE pour une année supplémentaire.</p> <p>Le Comité de gouvernance du RNRE² a sanctionné l'adoption d'un nouveau modèle pour le plan opérationnel, en l'occurrence un cycle de planification « maintenant, ensuite et plus tard » qui assouplira l'exécution des projets. Ceux entrepris au cours de l'EF25 portaient sur l'infrastructure de ressources à clé publique (RPKI), la métrologie des réseaux, la métrologie de la sécurité, la gestion des vulnérabilités, les outils de protection et les interventions en cas d'incident.</p> <p>CANARIE continue d'épauler le Collège de l'Arctique dans les efforts qu'il déploie pour élargir la portée du RNRE au Nunavut. Le réseau du collège raccorde désormais 23 des</p>

² Devenu le Conseil de leadership du RNRE

	<p>25 collectivités. Ce déploiement consolidera l'infrastructure de la dorsale dans le nord du Canada et facilitera l'accès aux ressources numériques de même que la connectivité indispensable à la recherche, à l'éducation et à l'innovation.</p> <p>À l'automne 2024, CANARIE a réuni le personnel des quatorze partenaires du RNRE à l'occasion d'une assemblée générale qui préparera les activités conjointes prévues de 2025 à 2030. L'organisme en a profité pour tenir une séance de formation reposant sur la simulation de cyberincidents.</p>
--	--

2.2 Cybersécurité

Le milieu canadien de la recherche et de l'éducation estimant que les activités en cybersécurité doivent absolument être coordonnées et harmonisées à l'échelon national, CANARIE finance des initiatives qui renforceront l'ensemble du secteur grâce à des technologies de pointe, à de meilleurs procédés et à une plus vaste expertise. Ces initiatives s'adressent essentiellement aux organisations admissibles et sont mises en œuvre par le truchement des partenaires provinciaux et territoriaux du Réseau national de la recherche et de l'éducation (RNRE) du Canada.

Par son leadership, CANARIE favorise l'évolution d'un jeu complémentaire de compétences à tous les paliers, aussi bien local que national. Globalement, ces compétences additionnelles concourent à rendre le secteur plus sûr, comme le veut l'objectif. Le financement appuie les activités qui répondent aux priorités ou comblent les lacunes les plus criantes afin de mieux protéger la majeure partie de l'écosystème. Les initiatives subventionnées doivent aussi faciliter une participation équitable des organisations admissibles ou faire en sorte que celles-ci en bénéficient de façon identique.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF25	Activités durant l'EF25
<p>Déploiement de nouvelles initiatives dans les organisations admissibles</p> <p>Déploiement d'une plateforme d'orchestration, d'automatisation et d'intervention en sécurité (SOAR) afin de soutenir le projet pilote de SOC fédéré du CanSSOC</p> <p>Perfectionnement des analystes en cybersécurité à la grandeur du RNRE pour soutenir le projet pilote de SOC fédéré du CanSSOC</p>	<p>CANARIE a poursuivi ses activités dans le cadre du programme Initiatives en cybersécurité. Il a notamment inauguré un nouveau service, la protection DNS hors réseau de la CIRA, et entrepris la troisième mouture de l'Évaluation nationale de la cybersécurité qui a enregistré le taux de participation le plus élevé jusqu'à présent. CANARIE a également intégré au Fil de menaces du CanSSOC des services de surveillance et de signalement permettant d'identifier et de</p>

<p>Élaboration d'un plan pour que la vision à long terme du CanSSOC se concrétise</p> <p>Organisation d'un événement pour la communauté de la cybersécurité</p>	<p>combattre les cybermenaces éventuelles du web clandestin développés grâce à une subvention de R-D du Groupe de recherche intensive des universités.</p> <p>Le projet pilote de SOC fédéré du CanSSOC est désormais opérationnel et douze institutions y participent, le service ayant été intégré au réseau de quatre partenaires régionaux du RNRE. En mars 2025, la plateforme SOAR avait suivi environ 5 000 alertes pour cinq cas d'utilisation. Le projet pilote a jeté les bases du dossier d'analyse qui a suivi et forgé la vision d'un programme qu'on pourrait adapter à toutes les organisations admissibles au programme Cybersécurité de CANARIE.</p> <p>Sur le plan de l'engagement communautaire, CANARIE a organisé le premier Forum Secur&E à part entière en avril 2024 et, en mars 2025, a tenu un atelier qui avait pour but de concerter l'approche en cybersécurité des établissements d'enseignement supérieur en précisant notamment le rôle des institutions, des partenaires régionaux du RNRE et de CANARIE.</p> <p>Enfin, CANARIE a lancé un projet qui verra le développement a) d'une analyse des investissements afin de broser un tableau complet des sommes que le milieu de la recherche et de l'éducation injecte actuellement dans la cybersécurité et b) d'un plan précisant les éléments essentiels et les pratiques exemplaires d'une organisation R-E sécurisée au Canada.</p>
---	---

2.3 Innovation par le secteur privé

Pour mieux exploiter les ressources et les capacités qu'il destine à l'innovation dans le secteur privé, CANARIE permet aux petites et moyennes entreprises (PME) d'accéder à de puissantes ressources de calcul en nuage et à s'en servir pour faire progresser plus vite leurs activités de R-D en TIC grâce à son programme Nuage de l'ATIR. Celui-ci donne aux entrepreneurs la chance d'accélérer la commercialisation de leurs produits et de leurs services ainsi que d'atténuer les risques liés au processus d'innovation en évitant d'investir de lourdes sommes dans les ressources informatiques à l'interne. Le programme facilite aussi une communication constante entre ses participants afin que les PME et les entrepreneurs échangent librement avec d'autres partageant la même conviction leurs meilleures pratiques et les enseignements qu'ils ont tirés. Le programme ATIR a démontré la puissance de

l'infonuagique aux PME en illustrant comment ces technologies peuvent transformer les modèles d'affaires classiques et en leur donnant l'occasion de les intégrer à leur stratégie de croissance à long terme.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF25	Activités durant l'EF25
<p>Utilisation accrue du nuage de l'ATIR</p> <p>Ajout de nouvelles fonctionnalités à la plateforme Nuage de l'ATIR</p> <p>Diffusion de contenu pour renseigner les PME sur l'infonuagique et les technologies émergentes</p> <p>Surveillance des modes d'utilisation du nuage par les PME qui mettent au point et testent des applications et des services en nuage</p> <p>Création de nouveaux tutoriels « Propulseurs » qui épargnent temps et argent aux PME souhaitant acquérir de nouvelles compétences techniques</p> <p>Facilitation des essais avancés et des démonstrations sur les nouveaux produits et services TIC par le CENGN³</p>	<p>Comme la mission « Innovation par le secteur privé » de CANARIE ne sera pas reconduite au cours de la période de 2025 à 2030, l'EF25 a surtout servi à faciliter le passage des utilisateurs de l'ATIR à un service commercial.</p> <p>Avant cette modification, CANARIE a accru l'usage du Nuage de l'ATIR pour atteindre un total de 2 225 participants. Sept nouveaux services ont aussi été lancés et deux Propulseurs se sont ajoutés au catalogue (détection des anomalies dans les séries chronologiques par l'intelligence artificielle et application de démarrage pour les plateformes web commandées par robot conversationnel).</p> <p>CANARIE a aussi offert au CENGN de continuer à utiliser son réseau pour ses projets, même s'il n'y en a eu aucun durant l'EF25.</p>

³ L'ancien Centre of Excellence in Next Generation Networks du Canada

2.4 Activités poursuivies avec l'Alliance de recherche numérique du Canada

CANARIE collabore avec l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance), son partenaire, pour aider le gouvernement du Canada à mettre en œuvre sa Stratégie de l'infrastructure de recherche numérique et ainsi faire en sorte que les scientifiques canadiens aient accès aux outils numériques dont ils ont besoin pour réaliser des découvertes d'importance mondiale.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF25	Activités durant l'EF25
<p>Harmonisation de la gouvernance de la cybersécurité par les deux organisations, y compris avec la présidence du comité de cybersécurité de chacune par la même personne</p> <p>Planification conjointe débouchant sur une approche commune à la cybersécurité reposant sur un centre fédéré des opérations en sécurité</p> <p>Harmonisation des activités EDIA⁴ par le Comité EDI mixte (JEDI)</p> <p>Intégration de la gestion fédérée des identités pour les services CIP de l'Alliance</p> <p>Participation de CANARIE au processus d'adjudication du projet Cloud Connect</p>	<p>CANARIE et l'Alliance poursuivent leur collaboration pour faire progresser la cybersécurité dans le secteur, notamment en réponse à l'évaluation de la Stratégie IRN par ISDE</p> <p>Les cyber comités des deux organisations sont présidés par le DPI de l'Université de Regina, ce qui facilite l'harmonisation. L'Alliance adhère aussi au programme Initiatives en cybersécurité en participant au Fil de menaces et à l'Évaluation nationale de la cybersécurité. Des discussions sont en cours pour déterminer comment l'Alliance pourrait contribuer au SOC fédéré.</p> <p>Les cadres de CANARIE et de l'Alliance se rencontrent trimestriellement sur l'évolution de l'écosystème de l'IRN canadienne alors que les équipes EDI(A) des deux organisations tiennent des téléconférences bimestrielles. Enfin, on continue de coordonner les activités associées à la gestion des identités et à l'accès à l'infonuagique.</p>

2.5 Activités favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion

CANARIE embrasse la diversité des collectivités que dessert l'organisme. C'est pourquoi il s'est engagé à ce que ses activités fassent progresser l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).

L'organisme continue de favoriser la diversité pour agrandir ses effectifs. Dans toutes ses offres d'emploi, les candidats peuvent demander des accommodements. CANARIE applique aussi le principe

⁴ L'Alliance utilise l'expression « équité, diversité, inclusion et accessibilité (EDIA) ».

de la diversité à la composition de son conseil d'administration, comme le veut sa politique en la matière, l'objectif étant que les membres du conseil, par leur diversité, reflètent non seulement la multiplicité des groupes desservis, mais aussi la diversité démographique de la société canadienne.

Résultats à court/moyen terme prévus pour l'EF25	Activités durant l'EF25
<p>Poursuite de la participation avec le consortium du câble sous-marin de l'Arctique en vue d'une meilleure connectivité dans le Nord</p> <p>Soutien permanent des groupes de ressources pour les employés de CANARIE</p> <p>Formations supplémentaires offertes au personnel</p>	<p>CANARIE a poursuivi la discussion avec ses partenaires de RNRE européens qui étudient comment raccorder l'Europe et le Japon avec des fibres optiques en passant par l'Arctique en vue d'ajouter de nouvelles connexions le long de ce trajet dans l'Arctique canadien.</p> <p>À l'interne, CANARIE continue d'appuyer les groupes d'entraide du personnel et a, entrepris les premières démarches pour mettre sur pied un groupe d'employés qui s'appellera « Connexions CANARIE » durant l'EF26.</p> <p>Aucun cours conjoint n'a été offert pendant l'EF25 mais des possibilités de formation pour le personnel sont à l'étude pour l'EF26.</p> <p>D'autre part, CANARIE a effectué son sondage annuel sur le sentiment d'appartenance auprès du personnel et lancé une nouvelle initiative qui permettra à ses employés de prendre du temps pour assister aux cérémonies locales commémorant le Jour du souvenir ainsi que la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Enfin, CANARIE a repensé la façon dont on souligne et célèbre les journées d'importance culturelle à l'interne en fonction des commentaires formulés par les employés.</p>

3. Activités admissibles en 2025-2026 et dans un proche avenir

En 2025-2026, CANARIE continuera d'accorder ses activités avec l'objectif qui consiste à renforcer l'infrastructure de recherche numérique canadienne en se concentrant sur les deux activités admissibles décrites dans son Plan d'activité de 2025-2026.

Exploitation du réseau (EF26)
Exploiter le réseau
En augmenter les capacités, la redondance et la fiabilité
Continuer de sécuriser le réseau davantage
Améliorer la surveillance du réseau en adoptant de nouveaux outils
Continuer de rendre les outils d'aide plus accessibles aux utilisateurs
Poursuivre les travaux sur l'automatisation des services réseau
Appliquer le système de détection des dénis de service distribués (DDoS) réservé au réseau CANARIE
Échafauder des stratégies pour exploiter le réseau de manière plus efficace, plus fiable et plus sécuritaire grâce à l'intelligence artificielle
Protéger le réseau et CANARIE en adoptant des mesures pour prévenir les cybermenaces, les identifier et les contrer de manière à préserver l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données et des systèmes
Entreprendre des activités favorisant l'interconnexion internationale des réseaux, y compris la connectivité dans les régions polaires et les travaux du GNA-G (Global Network Advancement Group)

PEI (EF26)
Procurer une connexion ultrarapide aux installations de recherche du gouvernement
S'assurer que les connexions répondent aux besoins des utilisateurs
Préparer la cession des connexions du PEI à SPC

Programme RNRE (EF26)
Augmenter les capacités, la redondance, la fiabilité et la sécurité du réseau des partenaires provinciaux et territoriaux du RNRE
Raccorder les établissements de recherche et d'enseignement au réseau, y compris dans le Nord
Renforcer la cybersécurité du RNRE
Rehausser les processus et les compétences du RNRE ainsi que soutenir et retenir les personnes talentueuses

Cybersécurité (EF26)

Terminer le projet pilote de SOC fédéré du CanSSOC, en évaluer l'impact, les retombées et les enseignements qui en ont été tirés, puis évaluer les possibilités concernant le maintien de ce service

Agrandir le service Fil de menaces en y intégrant notamment le projet pilote de SOC fédéré afin de recueillir plus d'informations sur les cybermenaces et de mettre en place proactivement des moyens de défense

Explorer une plateforme d'échange de l'information pour faciliter le partage des modèles, des cadres et des idées dans l'ensemble du secteur

Élaborer en commun des cadres, des politiques, des modèles et des outils de collaboration en vue de rehausser l'homogénéité et la cohérence au sein de la communauté

Identifier et mettre en place des initiatives étayées par les données et leur analyse susceptibles d'avoir de vastes retombées sur le secteur

Lancer des activités de marketing ciblées pour mieux faire connaître les initiatives de CANARIE en matière de cybersécurité aux organisations admissibles et les inciter à y adhérer davantage

Faciliter la participation de la collectivité au moyen de canaux polyvalents et informels qui compléteront les mécanismes de consultation actuels de manière à faire progresser les capacités du secteur en cybersécurité

Renforcer la collaboration avec les organisations canadiennes spécialisées en cybersécurité afin que le secteur R-E et l'économie nationale puissent en profiter

Améliorer et élargir les initiatives les plus efficaces en fonction des observations recueillies dans le cadre des essais et des projets antérieurs

Activités entreprises avec l'Alliance (EF26)

Continuer d'intégrer les outils et les services de CANARIE et de l'ARNC, notamment dans le domaine de la cybersécurité

Poursuivre l'harmonisation de la gouvernance, des communications et des activités de rayonnement

Amorcer des discussions en vue d'appuyer les activités scientifiques du gouvernement canadien, y compris celles des ministères et des organismes à vocation scientifique et les politiques gouvernementales se rapportant à la science

EDI (EF26)

Soutenir les groupes mal desservis au Canada et ailleurs dans le monde

Former le personnel de CANARIE sur des sujets qui feront avancer l'EDI

Continuer à moderniser les politiques, les procédures et les méthodes de CANARIE

Poursuivre la stratégie et les activités de mobilisation des Autochtones

Coordonner les politiques communes sur l'EDI en tandem avec les partenaires de l'écosystème de l'IRN

Continuer d'utiliser les plans EDI des institutions comme critère de sélection lors du financement des projets s'il y a lieu

4. Projets admissibles et leur financement

4.1 Programme Réseau national de la recherche et de l'éducation (RNRE)

Ce programme continue de faciliter l'expansion du Réseau national de la recherche et de l'éducation du Canada. Il a pour principaux objectifs d'accentuer l'impact du modèle canadien de prestation conjointe des services et de coordonner l'évolution stratégique du réseau avec les priorités nationales. Pour y parvenir, on entreprendra diverses initiatives, parmi lesquelles celles qui suivent.

1. Le financement sur concours permet aux partenaires provinciaux et territoriaux du RNRE d'améliorer l'infrastructure de leur réseau ainsi que de multiplier le nombre de connexions régionales.
2. Le financement dirigé garantit une évolution uniforme, cohérente et stratégique du RNRE.
3. Les initiatives entreprises dans le Nord améliorent la connectivité dans cette partie du pays.
4. Le financement des interconnexions et de la prestation conjointe des services fait en sorte que les partenaires du RNRE concourent au bon fonctionnement de ce dernier et se plient aux exigences de l'entente sur les interconnexions conclue avec CANARIE.
5. L'exploitation et le renforcement du RNRE illustrent mieux l'impact du modèle canadien de prestation conjointe des services.

Appels à projets sur concours du RNRE au cours du mandat de 2021 à 2025

Tableau 4.1a Programme RNRE – Appels à projets sur concours (en milliers de dollars)

Partenaire du RNRE	Financement					
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
ORION		1 363	1 190	1 693	110	4 356
RISQ		-	87	1 001	40	1 128
Cybera	17	128	39	244	7	435
BCNET	96	-	58	235	3	392
MRnet		-	-	208	11	219
ACORN-NS		-	-	196	-	196
SRNET		-	-	183	-	183
ECN-NB		-	-	130	-	130
ECN-PEI		-	30	-	-	30
Total	113	1 491	1 404	3 890	171	7 069

Financement dirigé pour les analystes en cybersécurité des partenaires du RNRE au cours du mandat de 2021 à 2025:

Tableau 4.1b Programme RNRE – Financement dirigé (en milliers de dollars000s)

Partenaire du RNRE	Financement					
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
ORION	85	82	81	88	93	429
BCNET	80	83	79	87	90	419
Université du Yukon	77	78	81	85	90	411
SRNET	55	66	56	75	80	332
Cybera	67	48	72	80	62	329
RISQ	63	11	52	92	90	308
ECN-NB	35	51	60	64	70	280
ACORN-NL	17	21	9	46	49	142
MRnet	10	9	9	56	57	141
ACORN-NS	44	60	30	-	-	134
Collège de l'Arctique du Nunavut	-	-	-	49	81	130
ECN-PEI	-	-	-	9	21	30
Total	533	509	529	731	783	3 085

Financement du RNRE en vue d'une meilleure connectivité dans le Nord au cours du mandat de 2021 à 2025

Tableau 4.1c Programme RNRE – Connectivité dans le Nord (en milliers de dollars)

Partenaire du RNRE	Financement					
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
Collège de l'Arctique du Nunavut	-	-	-	253	171	424
Total	-	-	-	253	171	424

En 2024-2025

1. Un montant de 0,06 M\$ a servi à procurer aux partenaires du RNRE un soutien technique sur leur infrastructure de sécurité.
2. Les partenaires du RNRE ont reçu 0,25 M\$ au titre des interconnexions et de la prestation conjointe des services.

4.2 Programme Initiatives en cybersécurité (PIC)

Ce programme investit dans les initiatives qui renforcent la cybersécurité dans le milieu de la recherche et de l'éducation grâce à des technologies de pointe, à l'amélioration des procédés et à l'acquisition d'une plus grande expertise. Les organisations admissibles profitent de ces initiatives grâce à la collaboration des partenaires du RNRE.

Financement du système de détection des intrusions (SDI) au cours du mandat de 2021 à 2025

Tableau 4.2a Plateformes du système de détection des intrusions (en milliers de dollars)

Plateforme	Financement					
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
Institutions participantes	129	192	231	885	6	1 443
Projet						
Université Concordia	28	99	133	254	64	570
Université de Waterloo	50	75	95	244	40	504
Fyelabs	50	27	38	41	-	156
Total	257	393	497	1 424	110	2 673

Financement du Fil de menaces au cours du mandat de 2021 à 2025

Tableau 4.2b Fil de menaces (en milliers de dollars)

Organisation	Financement					Total
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	
Université de Toronto	498	1 020	285	-	-	1 803
Université McGill	-	-	-	94	-	94
Total	498	1 020	285	94	-	1 897

En 2024-2025

3. Un montant de 0,76 M\$ a servi à soutenir le projet de SOC fédéré du CanSSOC.
4. On a injecté une somme de 0,48 M\$ dans l'analyse comparative des vulnérabilités du CUCCIO.
5. Les services de pare-feu DNS de la CIRA dispensés aux organisations admissibles ont coûté 0,33 M\$.
6. On a utilisé 0,27 M\$ pour soutenir le projet d'analyse des investissements en cybersécurité et l'élaboration d'un plan en la matière.
7. Une somme de 0,23 M\$ a été allouée à l'Évaluation nationale de la cybersécurité.
8. Les partenaires du RNRE ont obtenu 0,23 M\$ pour amener la collectivité à collaborer davantage.
9. On a injecté 0,12 M\$ dans le Fil de menaces.

4.3 Programme Accélérateur technologique pour l'innovation et la recherche (ATIR)

Plateforme virtuelle intégrée, l'ATIR utilise le réseau CANARIE pour aider les PME à mettre au point et à tester de nouvelles TIC et d'autres technologies numériques.

Financement du programme ATIR au cours du mandat de 2021 à 2025

Tableau 4.3a Programme Accélérateur technologique pour l'innovation et la recherche (ATIR) (en milliers de dollars)

Maître d'œuvre	Financement					Total
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	
Cybera	151	258	155	113	173	850
Total	151	258	155	113	173	850

En 2024-2025, un montant de 0,60 M\$ a servi à procurer des ressources en nuage aux participants de l'ATIR et à produire les tutoriels « Propulseurs ».

5. Récapitulation des dépenses admissibles

En tout, les dépenses admissibles en 2024-2025 se sont élevées à 37,49 M\$.

Tableau 5.0 Dépenses admissibles (en milliers de dollars)

Dépense	États financiers vérifiés	Correction*	Total des dépenses admissibles en 2024-2025
Programmes			
Infrastructure et services du réseau	14 468	3 614	18 082
Protection du réseau	830	92	922
Cybersécurité	11 356	(2 673)	8 683
RNRE	2 534	6	2 540
Innovation par le secteur privé	1 818	(29)	1 789
Sous-total	31 006	1 010	32 016
Administration	5 348	124	5 472
Total	36 354	1 134	37 488

*Y compris les écarts attribuables à la date à laquelle les immobilisations ont été acquises et à leur amortissement

6. Rentrées et financement

En 2024-2025, CANARIE a engrangé des recettes et reçu des fonds totalisant 38,02 M\$.

Tableau 6.0 Fonds totaux reçus (en milliers de dollars)

Origine des fonds	2024-2025
ISDE	37 000
Droits de participation aux programmes	650
Intérêts	369
Total	38 019

On a utilisé cette somme pour absorber les dépenses admissibles de 37,49 M\$ de l'exercice 2024-2025 et celles de 0,43 M\$ de l'exercice 2023-2024. Les 0,01 M\$ restants seront restituées à ISDE.

Recouvrement du coût des programmes de CANARIE en 2024-2025

Tableau 6.0a Recouvrement des coûts (en milliers de dollars)

Recouvrement des coûts	2024-2025
Fonds de contrepartie	
Partenaires du RNRE	347
Total	347

7. Critères de sélection des projets admissibles

Les projets sont examinés en regard des critères obligatoires et des critères d'évaluation établis pour chaque programme et sanctionnés par le conseil d'administration de CANARIE. L'évaluation effectuée d'après ces critères détermine si CANARIE financera le projet ou pas. Les projets qui ne respectent pas les critères obligatoires ou n'obtiennent pas une note acceptable pour les critères d'évaluation sont rejetés.

8. Rémunération

Les membres du conseil d'administration de CANARIE, y compris ses dirigeants (président, vice-président et secrétaire-trésorier) ne sont pas rémunérés, mais les frais raisonnables qu'ils encourent dans l'exercice de leurs fonctions ou pour assister aux réunions de CANARIE leur sont remboursés.

Le président et chef de direction de l'organisation touche un traitement et bénéficie d'avantages sociaux qu'un expert-conseil indépendant ajuste régulièrement après comparaison de la rémunération de poste similaires et vérification par le comité (exécutif) des ressources humaines du conseil d'administration. Les autres membres du personnel de CANARIE sont classés en fonction d'un système hiérarchique dans

lequel chaque poste possède son échelle salariale. Un expert-conseil indépendant ajuste périodiquement ces traitements d'après le barème en cours dans des organisations similaires. Voici l'échelle salariale des cadres et des employés de CANARIE dont la rémunération globale (incluant les honoraires, les allocations et les gratifications éventuelles) dépassait 100 000 \$ au 31 mars 2025.

Dirigeants

Président et chef de direction

365 000 \$ - 507 000 \$

Chef du service des finances

Chef de la technologie

Vice-président, Programmes et services de cybersécurité

Vice-président, Relations extérieures

207 000 \$ - 304 000 \$

Personnel

Directeur, Ingénierie de réseau

Directeur principal, Applications

Directeur principal, Services du CanSSOC

Directeur principal, Finances et opérations

166 500 \$ - 267 500 \$

Directeur, Communications

Directeur, Ingénierie de la cybersécurité

Directeur, Opérations de la cybersécurité

Directeur, Finances

Directeur, Systèmes financiers

Directeur, Technologies de l'information

Directeur, Affaires juridiques

Directeur, Ingénierie de réseau

Directeur, Services de cybersécurité du RNRE

Directeur, Opérations des programmes

Directeur, Bureau de gestion des projets

Directeur, Politique stratégique et relations internationales

Gestionnaire de programme, Initiatives en cybersécurité

Gestionnaire de programme, Gestion des identités et des accès

Architecte principal, Ingénierie de réseau

Architecte principal du réseau

119 000 \$ - 227 700 \$

Contrôleur

Analyste, Cybersécurité

Développeur, Analyse des données

Spécialiste, DevOps

Développeur, Sécurité de l'information

Gestionnaire, Services de cybersécurité du RNRE

Gestionnaire, Administration interne

Gestionnaire, Processus financiers

Gestionnaire, Ressources humaines

Gestionnaire, Approvisionnements
Gestionnaire, Centre des opérations en sécurité
Gestionnaire, Développement de logiciels
Architecte de réseau
Gestionnaire de programme, RNRE
Spécialiste administratif principal, Ressources humaines
Analyste principal, Cybersécurité
Spécialiste principal, Technologies de l'information
Coordonnateur principal en opérations des programmes
Développeur, Plateforme SOAR
Développeur, Logiciels
100 000 \$ - 165 600 \$

Analyste, Cybersécurité
Spécialiste, Marketing numérique
Expert-comptable
Agent des rapports financiers
Spécialiste, Soutien à la gestion des identités et des accès
Gestionnaire, Administration interne
Développeur, Logiciels réseau
Spécialiste, Marketing des programmes
Coordonnateur, Opérations des programmes
Gestionnaire de projet
Spécialiste principal, Technologies de l'information
Spécialiste, Prestation des services
Développeur, Logiciels
Développeur, Tests
100 000 \$ - 136 850 \$

9. Politiques, normes et procédures en matière d'investissement

La stratégie d'investissement de CANARIE est spécifiquement adaptée aux contraintes qui s'appliquent à la durée et à la qualité de ses placements, énoncées dans la politique d'investissement de l'organisme et dans l'accord de contribution qu'il a conclu avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Ces contraintes, bien qu'appropriées et nécessaires à la réalisation des objectifs généraux de l'organisation, interdisent une gestion plus dynamique des investissements.

Pour cette raison, au lieu d'une gestion active du portefeuille, CANARIE a adopté une approche qui consiste « à acheter et à conserver » des valeurs mobilières selon les principes que voici :

- l'échéance des placements coïncidera autant que possible avec les besoins en liquidités prévus par l'organisme;
- les limites quantitatives applicables aux placements feront en sorte que l'organisme dispose de liquidités amplement suffisantes pour subvenir à ses besoins. Par conséquent, on gardera des titres

moins liquides du type autorisé et on bonifiera le portefeuille en sortant de la « courbe des liquidités » chaque fois que la chose est réalisable;

- CANARIE ne gardera que des titres admissibles aux termes de sa politique d'investissement.

Dans ce contexte, le conseil d'administration a sanctionné la politique d'investissement officielle de CANARIE, que révise et sanctionne durant l'année son Comité de la vérification comptable et des placements. Cette politique a été examinée et sanctionnée pour la dernière fois en octobre 2024. Aucune modification n'y a été apportée durant l'année, pas plus qu'aux normes et aux méthodes.

10. Résultats des audits et des évaluations effectués durant l'année

Audit financier. Chaque année, CANARIE demande à des vérificateurs indépendants, approuvés par ses membres, de procéder à un contrôle financier sous la supervision du Comité de la vérification comptable et des placements de son conseil d'administration. Les résultats de cet audit sont remis au ministre avec le rapport annuel qui lui est destiné. L'audit financier pour l'exercice 2024-2025 a été confié aux comptables agréés BDO Canada LLP, qui l'ont complété en juin 2025.

Audit des bénéficiaires. L'entente conclue avec les bénéficiaires des projets admissibles retenus stipule que CANARIE procèdera à une vérification dans les cas suivants :

- i) quand la contribution de CANARIE dépasse le million de dollars;
- ii) quand CANARIE estime qu'une vérification s'impose;
- iii) afin d'obtenir un échantillon représentatif des projets pour lesquels CANARIE a versé une contribution inférieure à un million de dollars.

L'audit en question doit se conformer aux conditions et aux procédures établies dans le Cadre de rendement et d'évaluation des risques ainsi que dans l'Accord de contribution.

L'entente que CANARIE ratifie avec le bénéficiaire stipule que le vérificateur désigné par CANARIE procèdera à l'audit des projets financés, peu importe la somme reçue. CANARIE peut donc vérifier les projets quand la chose est justifiée ou semble appropriée, ainsi qu'effectuer un contrôle sur un échantillon représentatif de projets.

Au terme d'un appel d'offres concurrentiel, CANARIE a retenu deux cabinets de vérification pour gérer l'audit des bénéficiaires. Ces cabinets ont procédé à un audit des projets financés durant le mandat actuel, conformément au plan élaboré selon les exigences de l'Accord de contribution ainsi qu'au Cadre de gestion du rendement et des risques applicable au mandat actuel.

Le tableau qui suit indique les audits effectués pour chaque programme durant l'exercice 2024-2025.

Tableau 10.0 Audit des bénéficiaires – RNRE

Maître d'œuvre	Projet
Collège de l'Arctique du Nunavut	Réseau de la recherche et de l'éducation du Nunavut– Coûts de mise en place

Annexe 1 : États financiers de CANARIE Inc. au 31 mars 2025

~ci-joints~

CANARIE Inc.
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
Annexe des charges	7 - 8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 20



Tél./Tel: 613-237-9331
Télec./Fax: 613-237-9779
www.bdo.ca

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP
180 Kent Street
Suite 1700
Ottawa ON K1P 0B6 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de CANARIE Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CANARIE Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CANARIE Inc. au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptable canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de CANARIE Inc. conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de CANARIE Inc. à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider CANARIE Inc. ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de CANARIE Inc..

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de CANARIE Inc.;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de CANARIE Inc. à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener CANARIE Inc. à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 27 juin 2025

CANARIE Inc.
État de la situation financière

31 mars	2025	2024
Actif		
Court terme		
Encaisse	1 585 992 \$	12 059 495 \$
Placements (Note 2)	9 906 642	-
Débiteurs et autres recevables (Note 3)	919 366	1 907 498
Frais payés d'avance et dépôts (Note 4)	8 829 153	8 121 219
	21 241 153	22 088 212
Placements (Note 2)	889 401	-
Frais payés d'avance et dépôts (Note 4)	6 824 853	8 194 956
Immobilisations corporelles, biens loués en vertu du contrat de location-acquisition et actif incorporel (Note 5)	23 339 831	23 332 246
	52 295 238 \$	53 615 414 \$
Passif et Actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus (Note 6)	1 332 902 \$	2 796 749 \$
Revenus reportés	15 000	27 500
Contributions reportées (Note 7)	10 828 721	10 114 933
Tranche des obligations découlant des contrats de location-acquisition échéant à court terme (Note 9)	428 082	2 004 002
	12 604 705	14 943 184
Contributions reportées (Note 7)	6 824 853	8 194 956
Contributions reportées de nature capitale (Note 8)	21 584 512	19 758 297
Obligations découlant des contrats de location-acquisition (Note 9)	1 327 237	1 569 947
	42 341 307	44 466 384
Engagements contractuels (Note 10)		
Actif net		
Non affecté	520 248	90 564
Grevé d'affectation interne au fonds de redevances	2 722 059	2 613 791
Grevé d'affectation interne à la clôture des activités	6 711 624	6 444 675
	9 953 931	9 149 030
	52 295 238 \$	53 615 414 \$

Au nom du Conseil d'administration:

Gitta Kuleszycki

Administrateur

Larry Rosia

Administrateur

CANARIE Inc.
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Non affecté	Grevé d'affectation interne au fonds de redevances (Note 11)	Grevé d'affectation interne à la clôture des activités (Note 11)	2025	2024
Solde, début de l'exercice	90 564 \$	2 613 791 \$	6 444 675 \$	9 149 030 \$	8 493 068 \$
Cotisations des membres	367 500	-	-	367 500	357 083
Produits de placements	3 751	108 268	266 949	378 968	350 901
Recouvrements (charges) corporatifs	58 433	-	-	58 433	(52 022)
Excédent des produits sur les charges	429 684	108 268	266 949	804 901	655 962
	520 248	2 722 059	6 711 624	9 953 931	9 149 030
Solde, fin de l'exercice	520 248 \$	2 722 059 \$	6 711 624 \$	9 953 931 \$	9 149 030 \$

CANARIE Inc.
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Produits		
Contributions d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)	36 353 730 \$	39 448 393 \$
Contributions du groupe de recherche intensif (GRI)	399 283	874 689
Produits de placements	378 968	350 901
Cotisations des membres	367 500	357 083
	37 499 481	41 031 066
Charges (Annexe)		
Programmes	31 035 811	33 618 883
Fonctionnement	5 317 919	5 829 510
Groupe de recherche intensif	399 283	874 689
Corporatives (recouvrement)	(58 433)	52 022
	36 694 580	40 375 104
Excédent des produits sur les charges	804 901 \$	655 962 \$

CANARIE Inc.
Annexe des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Programmes	Fonctionnement	Groupe de recherche intensif	Corporatives	2025 Total
Charges directes des programmes	14 971 356 \$	- \$	113 101 \$	- \$	15 084 457 \$
Employés et consultants (recouvrement)	11 821 999	3 383 144	286 182	(76 647)	15 414 678
Marketing et promotion	116 527	85 926	-	-	202 453
Déplacements, réunions et conférences	414 931	134 639	-	-	549 570
Loyer	-	659 143	-	-	659 143
Générales de bureau et fournitures	15 342	260 455	-	18 214	294 011
Équipement, logiciel et entretien	297 017	335 652	-	-	632 669
Honoraires professionnels	20 788	59 190	-	-	79 978
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	127 156	-	-	-	127 156
	27 785 116	4 918 149	399 283	(58 433)	33 044 115
Plus: Amortissement	3 250 695	399 770	-	-	3 650 465
	31 035 811 \$	5 317 919 \$	399 283 \$	(58 433)\$	36 694 580 \$

CANARIE Inc.
Annexe des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Programmes	Fonctionnement	Groupe de recherche intensif	Corporatives	2024 Total
Charges directes des programmes	19 015 537 \$	- \$	510 825 \$	- \$	19 526 362 \$
Employés et consultants	10 502 412	3 769 289	363 864	36 285	14 671 850
Marketing et promotion	114 613	94 386	-	-	208 999
Déplacements, réunions et conférences	624 412	228 005	-	-	852 417
Loyer	-	618 984	-	-	618 984
Générales de bureau et fournitures	41 359	330 138	-	15 737	387 234
Équipement, logiciel et entretien	169 077	288 885	-	-	457 962
Honoraires professionnels	4 901	43 960	-	-	48 861
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	148 256	-	-	-	148 256
	30 620 567	5 373 647	874 689	52 022	36 920 925
Plus: Amortissement	2 998 316	455 863	-	-	3 454 179
	33 618 883 \$	5 829 510 \$	874 689 \$	52 022 \$	40 375 104 \$

CANARIE Inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement

Excédent des produits sur les charges	804 901 \$	655 962 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	3 650 465	3 454 179
Amortissement des contributions reportées de nature capitale	(3 650 465)	(3 454 179)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(90)

	804 901	655 872
--	---------	---------

Variations des éléments hors caisse:

Débiteurs et autres recevables	988 132	(1 185 150)
Frais payés d'avance et dépôts	662 169	(5 570 929)
Créditeurs et frais courus	(1 463 848)	(1 855 999)
Revenus reportés	(12 500)	(37 500)
Contributions reportées	(656 315)	(5 825 768)

	322 539	(13 819 474)
--	---------	--------------

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Contributions reportées de nature capitale reçues pour l'achat d'immobilisations corporelles, de biens loués en vertu du contrat de location-acquisition et d'actif incorporel	3 658 050	11 888 107
Achat d'immobilisations corporelles, de biens loués en vertu du contrat de location-acquisition et d'actif incorporel	(3 658 050)	(11 888 107)
Produits sur disposition d'immobilisations corporelles	-	90
Acquisition de placements	(34 753 743)	(29 619 981)
Produits sur disposition de placements	23 957 701	53 039 180

	(10 796 042)	23 419 289
--	--------------	------------

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition	(1 818 629)	(679 249)
Contributions reportées de nature capitale reçues pour le paiement d'obligations découlant des contrats de location-acquisition	1 818 629	679 249

	-	-
--	---	---

(Diminution) augmentation nette de l'encaisse

	(10 473 503)	9 599 815
--	--------------	-----------

Encaisse, début de l'exercice

	12 059 495	2 459 680
--	------------	-----------

Encaisse, fin de l'exercice

	1 585 992 \$	12 059 495 \$
--	--------------	---------------

31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables

Objectif de l'organisme CANARIE Inc. (l'organisme) a été constitué en tant qu'organisme sans but lucratif sans capital-actions le 5 mars 1993 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. CANARIE Inc. se poursuit sous la section 211 de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif en date du 19 novembre 2013. CANARIE Inc. a pour objectif de soutenir le développement de l'infrastructure des communications pour un Canada axé sur le savoir.

En tant qu'organisme se vouant exclusivement à la recherche scientifique et au développement expérimental ainsi qu'à leur promotion, CANARIE Inc. n'est pas tenu de verser d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(j) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Référentiel comptable Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Les résultats réels peuvent différer des estimations de la direction si de l'information additionnelle devient disponible dans le futur. Les postes à estimations significatives sont la vie utile des immobilisations corporelles, des biens loués en vertu du contrat de location-acquisition et de l'actif incorporel.

31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

Contributions reportées

Les contributions reportées comprennent (1) les montants perçus avant le moment prévu où seront versées les contributions, en plus de l'intérêt réalisé sur les contributions, les droits perçus des utilisateurs et le recouvrement de divers coûts admissibles, (2) les montants reçus au titre de services à venir, et (3) les montants perçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, des biens loués en vertu du contrat de location-acquisition et d'actif incorporel.

Lorsqu'il y a disposition d'immobilisations corporelles, de biens loués en vertu du contrat de location-acquisition et d'actif incorporel, le produit de la disposition augmente le solde des contributions reportées, tandis que la valeur comptable nette diminue le solde des contributions reportées se rapportant aux immobilisations corporelles, aux biens loués en vertu du contrat de location-acquisition et à l'actif incorporel.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions liées aux immobilisations corporelles, aux biens loués en vertu du contrat de location-acquisition et à l'actif incorporel sont reportées et constatées comme un produit dans le même exercice où est constaté l'amortissement lié à ces immobilisations corporelles, ces biens loués en vertu du contrat de location-acquisition et à l'actif incorporel.

Les contrats de services sont constatés au cours de la période où les services sont fournis.

Les cotisations des membres sont constatées au pro rata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers *Évaluation*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qu'il a choisi d'évaluer à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.

Coûts de transaction

Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur, l'organisme comptabilise les coûts de transaction en charges à mesure qu'ils sont engagés. Pour les instruments financiers qui sont ultérieurement évalués au coût après amortissement, ils sont ajustés par les coûts de transaction aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

Équipement informatique	3 ans méthode de l'amortissement linéaire
Logiciel informatique	2 ans méthode de l'amortissement linéaire
Équipement	3 ans méthode de l'amortissement linéaire
Améliorations locatives	sur la durée du bail
Mobilier	5 ans méthode de l'amortissement linéaire
Équipement de réseau	5 ans méthode de l'amortissement linéaire

Les logiciels informatique en développement commencent à être amortis lorsqu'ils sont prêts à être utilisés.

31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel

Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Contrats de location

Les contrats de location sont classifiés comme étant location-acquisition ou location-exploitation. Un contrat qui transfère, aux termes d'un bail, pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué est classifié comme un contrat de location-acquisition. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme étant location-exploitation où les paiements de location sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les biens loués en vertu du contrat de location-acquisition sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie utile estimée du bien pour l'organisme, sans excéder vingt ans, ce qui correspond présentement à la durée du bail.

Les frais payés d'avance en lien avec la fibre optique sous contrat de location-acquisition représentent des coûts pour la fibre en construction et commenceront à être amortis lorsque la fibre sera prête à être utilisée.

Apports reçus sous forme de services

Au cours de l'exercice, des services bénévoles (incluant temps et les déplacements des membres du conseil d'administration et des comités) ont été reçus. Parce qu'il est difficile de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Présentation des charges

Les activités admissibles au financement dans l'accord de contribution ISDE sont classifiées comme des dépenses de programme ou de fonctionnement. Les activités de développement, conception et mise en œuvre de programmes sont tous classifiées comme des dépenses de programmes. Les activités qui ne sont pas directement liées aux programmes sont classifiées comme des dépenses de fonctionnement. Les activités qui ne sont pas admissibles pour le financement dans l'accord de contribution ISDE sont classifiées comme des dépenses corporatives ou dépenses du GRI.

CANARIE Inc.
Notes complémentaires

31 mars 2025

2. Placements

Les placements sont des obligations du gouvernement canadien avec des rendements annuels de 3.11% arrivant à échéance en décembre 2025, des obligations à coupon du gouvernement provincial à court terme avec des rendements annuels allant de 2.89% à 3.52% et des échéances allant d'août 2025 à décembre 2025, des certificats de placement garanti à court terme avec des rendements annuels allant de 3.30% à 4.81% et des échéances allant de septembre 2025 à janvier 2026, et des liquidités détenues dans des comptes d'épargne de placement avec un rendement annuel de 2.55%.

Les placements comprennent également un certificat de placement garanti à long terme avec un rendement annuel de 2.82% arrivant à échéance en juillet 2026.

3. Débiteurs et autres recevables

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Créances commerciales	400 001 \$	340 598 \$
Créances de remises gouvernementales	519 365	1 566 900
	<u>919 366 \$</u>	<u>1 907 498 \$</u>

4. Frais payés d'avance et dépôts

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Frais payés d'avance - programmes	14 834 296 \$	15 876 996 \$
Frais payés d'avance - fonctionnement	783 210	402 679
Dépôts de location	36 500	36 500
Solde, à la fin de l'exercice	15 654 006	16 316 175
Portion à court terme	<u>8 829 153</u>	<u>8 121 219</u>
Portion à long terme	<u>6 824 853 \$</u>	<u>8 194 956 \$</u>

CANARIE Inc.
Notes complémentaires

31 mars 2025

5. Immobilisations corporelles, biens loués en vertu du contrat de location-acquisition et actif incorporel

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Équipement informatique	1 577 390 \$	1 050 939 \$	1 248 433 \$	873 072 \$
Logiciel informatique	450 726	444 261	443 990	388 719
Équipement Améliorations	432 036	373 972	381 485	349 925
locatives	945 617	901 504	902 936	673 629
Mobilier	258 830	222 072	247 365	172 810
Art	4 082	-	4 082	-
Équipement de réseau	25 582 976	19 742 336	25 032 227	17 594 473
Fibre optique sous contrat de location-acquisition	15 505 114	8 121 700	15 505 114	7 153 691
Fibre optique sous contrat de location-acquisition en construction	9 410 147	-	6 772 933	-
Logiciel informatique en développement	29 697	-	-	-
	54 196 615 \$	30 856 784 \$	50 538 565 \$	27 206 319 \$
Valeur comptable nette		23 339 831 \$		23 332 246 \$

Au cours de l'exercice, l'organisme a disposé d'équipement informatique ayant un coût de Nul \$ (2024 - 54 679 \$) et un amortissement cumulé de Nul \$ (2024 - 54 679 \$).

CANARIE Inc.
Notes complémentaires

31 mars 2025

6. Crédoeurs et frais courus

	2025	2024
Créditeurs et frais courus	1 230 029 \$	2 796 749 \$
Contribution ISDE à rembourser	102 873	-
	1 332 902 \$	2 796 749 \$

7. Contributions reportées

Les contributions reportées sont des montants reçu d'ISDE pour concevoir, développer, déployer, améliorer et exploiter le réseau et les programmes de CANARIE, du GRI pour supporter la recherche et développement initiale des outils ainsi que des services de cybersécurité pour le secteur de la Recherche et l'Éducation.

	2025	2024
Solde, au début de l'exercice	18 309 889 \$	24 135 657 \$
Contribution reçue d'ISDE	37 000 000	40 600 000
Contribution reçue du GRI	-	1 300 000
Programmes - frais de service	656 342	583 719
Programmes - intérêts	369 443	1 126 773
Contribution ISDE à rembourser	(102 873)	-
Charges directes des programmes et de fonctionnement	(32 703 265)	(35 994 214)
Charges GRI	(399 283)	(874 689)
Transfert au fonctionnement pour l'achat d'immobilisations corporelles, de biens loués en vertu du contrat de location-acquisition et d'actif incorporel	(3 658 050)	(11 888 108)
Transfert au fonctionnement pour le paiement des obligations découlant des contrats de location-acquisition	(1 818 629)	(679 249)
	17 653 574	18 309 889
Portion à court terme	10 828 721	10 114 933
	6 824 853 \$	8 194 956 \$

CANARIE Inc.
Notes complémentaires

31 mars 2025

8. Contributions reportées de nature capitale

Les contributions reportées de nature capitale correspondent aux sommes remises par ISDE.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde, au début de l'exercice	19 758 297 \$	10 645 119 \$
Contributions reçues pour l'achat d'immobilisations corporelles, de biens loués en vertu du contrat de location-acquisition et d'actif incorporel	3 658 050	11 888 108
Contributions reçues pour le paiement des obligations découlant des contrats de location-acquisition	1 818 629	679 249
Amortissement de l'actif relié aux programmes et au fonctionnement	<u>(3 650 464)</u>	<u>(3 454 179)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>21 584 512 \$</u>	<u>19 758 297 \$</u>

CANARIE Inc.
Notes complémentaires

31 mars 2025

9. Obligations découlant des contrats de location-acquisition

	2025	2024
Contrat de location de droits irrévocables d'usage de fibres optiques, renouvelé, 3,00%, échéant en mars 2032, remboursable par versements mensuels de 23 825 \$, capital et intérêts.	1 569 947 \$	1 805 588 \$
Contrat de location de droits irrévocables d'usage de fibres optiques, 3,83%, échéant en avril 2025, remboursable par versement de capital et intérêts dont la somme restante est de 208 149 \$ au 31 mars 2025.	185 372	1 768 361
	1 755 319	3 573 949
Moins : portion à court terme	428 082	2 004 002
	1 327 237 \$	1 569 947 \$

Les paiements minimaux exigibles en vertu de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

2026	494 047 \$
2027	285 898
2028	285 898
2029	285 898
2030	285 898
Subséquemment	285 898
	1 923 537
Moins : intérêts inclus dans les paiements minimums	(168 218)
	1 755 319 \$

10. Engagements contractuels

L'organisme a conclu une prolongation de bail jusqu'au 31 mars 2026 pour des bureaux, avec des paiements de 564 998 \$ dus en 2026.

Au 31 mars 2025, l'organisme détient des engagements financiers de 14 702 980 \$ pour ses programmes.

31 mars 2025

11. Actif net grevé d'affectation interne

Fonds de redevances

L'organisme garde des redevances et les utilisent à sa discrétion. Les sommes annuelles affectées au fonds comprennent les produits de placements de 108 268 \$ (2024 - 103 707 \$). Ces sommes ne peuvent être réaffectées sans l'autorisation du conseil d'administration.

Clôture des activités

L'organisme a créé un fonds de prévoyance en vue de la dissolution éventuelle de l'organisme ou de son changement de vocation. Dans l'un ou l'autre cas, ce fonds servira à couvrir les charges de fonctionnement, ainsi que les obligations qui seraient encourues advenant la fermeture ou transition de l'organisme. La direction vérifie annuellement la suffisance de ce fonds. L'allocation annuelle des fonds inclut des produits de placements de 266 949 \$ (2024 - 243 802 \$). Ces sommes ne peuvent être réaffectées sans l'autorisation du conseil d'administration.

12. Dépendance économique

Au cours de l'année, l'organisme a reçu 97% (2024 - 96%) de ses produits de l'ISDE. Les opérations de l'organisme dépendent donc économiquement des contributions continues de cette source.

Le 12 mars 2025, l'organisme a conclu un accord de contribution avec l'ISDE pour un montant total de 176 000 000 \$ du 1er avril 2025 au 31 mars 2030.

13. Instruments financiers

Risque de crédit

L'organisme est exposée au risque de crédit puisque tous ses comptes bancaires sont détenus dans une seule institution financière. Il n'y a eu aucun changement au niveau de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux fixe. Les instruments à taux fixe exposent l'organisme à un risque de juste valeur, car la juste valeur fluctue inversement aux variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt a augmenté par rapport à l'année précédente en raison d'une augmentation des instruments financiers à taux fixe détenus par l'organisme.

31 mars 2025

14. Évènements subséquents

Au cours des premiers mois de l'année 2025, le gouvernement américain a annoncé son intention d'imposer des tarifs sur la plupart des importations canadiennes. Ces tarifs prévus ont depuis fait l'objet de plusieurs modifications quant à leur calendrier, leurs montants et les produits soumis aux tarifs, ainsi que des tarifs de représailles par le Canada. Le risque croissant de tarifs transfrontaliers entre les États-Unis et le Canada, ainsi qu'avec d'autres pays, introduit une incertitude accrue.

La direction ne peut pas estimer raisonnablement l'impact financier potentiel de ces tarifs sur les importations ou les impacts des taux de change des devises étrangères à ce moment.